

5 février 2024

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le Centre de rencontre pour femmes Kopplabunz, un service de l'ASBL Femmes en détresse, a lancé un nouvel outil ludique destiné à renforcer l'intégration de nouveaux arrivants au Grand-Duché. [«Auto-nomizz-toi!»](#) est un jeu de questions-réponses à travers lequel les participants peuvent trouver les réponses à des questions qu'ils se posent dans leur quête d'indépendance socio-économique au Luxembourg.
- Le 23 janvier, le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un accord politique sur de nouvelles règles [visant à renforcer la lutte contre la traite des êtres humains](#). Les règles convenues fournissent des outils plus solides aux autorités policières et judiciaires pour enquêter et poursuivre les nouvelles formes d'exploitation, y compris celles qui ont lieu en ligne.
- Le 31 janvier, l'Agence des droits de l'Union européenne (FRA) a publié le rapport [« Mapping Child Protection Systems in the EU – Update 2023 »](#). Ce rapport est une mise à jour de la cartographie des systèmes de protection de l'enfance réalisée par la FRA en 2015, sur base des données collectées en 2023 dans les 27 États membres de l'UE.
- Le 26 janvier, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) a publié [un communiqué de presse sur les frontières extérieures de l'UE](#), indiquant qu'une augmentation significative des franchissements irréguliers de la frontière extérieure a été observée en 2023, la plus élevée depuis 2016. La Méditerranée centrale était la route migratoire la plus active vers l'UE, représentant deux traversées irrégulières sur cinq (41 %) en 2023.

Chiffre de la semaine: 4.930

En 2023, le nombre de transferts de nationalité le plus important, à savoir 4.930, soit 41,4% des acquisitions de la nationalité luxembourgeoise par voie procédurale, est à mettre sur le compte du recouvrement de la nationalité par des personnes pouvant prouver avoir eu un ancêtre luxembourgeois direct qui était vivant le 1er janvier 1900. Parmi ces personnes, la plupart sont Brésiliens (4.054, 82,2%), puis Américains (Etats-Unis : 616, 12,5%).

Source: [Ministère de la Justice](#)

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en